

Amnesty International : un rapport publié dénonce la passivité de l'Union européenne en Méditerranée

Un rapport, intitulé « Des vies à la dérive : Réfugiés et migrants en péril en Méditerranée », décrit les conclusions que l'organisation a tirées de ses récentes visites en Italie et à Malte et d'un séjour de recherche sur un navire de la marine italienne. Les entretiens menés avec des rescapés, des experts et des représentants des autorités soulignent la réalité des dangers auxquels s'exposent ceux qui fuient la guerre, les persécutions et la pauvreté et mettent l'accent sur la passivité de la plupart des États d'Europe.

En Italie et à Malte, les délégués d'Amnesty International ont parlé avec une cinquantaine de réfugiés et de migrants. Plusieurs récits évoquaient le péril affronté pendant la traversée, sans oublier la violence des passeurs et la surcharge des embarcations.

Le rapport identifie certaines faiblesses structurelles des services de recherche et de sauvetage en Méditerranée. Il fait valoir que tant que des voies sûres et légales permettant aux réfugiés et aux migrants d'atteindre l'Europe ne seront pas mises en place, la priorité pour l'Union européenne (UE) et ses États membres doit être de protéger la vie des personnes qui tentent la traversée et de garantir l'accès à la procédure d'asile à celles qui en ont besoin. Il plaide aussi en faveur d'un réexamen du règlement de Dublin régissant le traitement des demandes d'asile au sein de l'UE.

Il rappelle qu'en octobre 2013, trois naufrages ont coûté la vie à plus de 500 personnes, parmi lesquelles un grand nombre d'enfants. L'Italie a été le seul pays de l'UE à prendre des mesures concrètes pour éviter de nouvelles morts en mer. Elle a lancé l'opération Mare Nostrum et mobilisé une partie importante de sa marine pour les opérations de sauvetage de réfugiés et de migrants. Depuis le 18 octobre 2013, la marine italienne a ainsi, selon ce rapport, sauvé plus de 100 000 personnes.

In fine, ce rapport appelle au maintien en place de l'opération Mare Nostrum jusqu'à la mise en œuvre d'un dispositif d'ampleur comparable assurant une protection sans faille et disposant au minimum de moyens financiers et humains équivalents.

Pour plus d'information, consultez [le rapport d'Amnesty International dans son intégralité](#) (en anglais), ou bien [le rapport dans sa version courte](#) (en français).